

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

Nº 36

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalter la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (F. MacMillan, N. MacMillan, B. Tully et autres)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (I. Uskoski, B. Uskoski, C. McElheran et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage d'honorer ses engagements et de compléter la construction de quatre voies sur le tronçon de la route 32 qui traverse la ville de Winkler ainsi que de prendre en charge tous les frais de construction, tel qu'il avait été convenu; qu'il tienne compte des responsabilités qu'assume son ministère au chapitre de la construction routière en régions rurales; qu'il prenne en considération l'importance stratégique de ce projet de construction routière puisqu'il favorisera notamment la croissance et le développement économique de la ville de Winkler et de sa zone commerciale; qu'il tienne compte de l'importance de l'apport de Winkler et de sa zone commerciale à l'économie de la province et qu'il replace parmi ses priorités ce projet pour la saison de construction de 2004. (H. Fehr, M. Peters, A. Wiens et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (L. Tolledo, A. Rodriguez, J. Tolledo et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (H. Fahlman, S. Martinuk, M. Prescott et autres)

Mardi 11 mai 2004

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalter la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (B. Knight, J. Knight, D. McLeod et autres)
M ^{me} la <i>ministre</i> MELNICK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Services à la famille et Logement. (Document parlementaire n° 56)
M ^{me} la <i>ministre</i> MIHYCHUK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Affaires intergouvernementales et Commerce. (Document parlementaire n° 57)
M. ROBINSON, <i>ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme</i> , fait une déclaration au sujet de certains artistes talentueux du milieu du cinéma et de la musique au Manitoba. M ^{me} TAILLIEU fait des observations sur la déclaration.
M ^{me} BRICK propose la première lecture du projet de loi 300 — <i>Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Act</i> — dont l'objet a été indiqué.
Conformément au paragraphe 26(1) du <i>Règlement</i> , MM. DYCK, JENNISSEN, DERKACH, ALTEMEYER et MAGUIRE font des déclarations de député.
L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.
L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 38 déposé le 27 avril 2004. Ainsi, le budget du ministère des Transports et des Services gouvernementaux sera examiné dans la salle 255 cet après-midi.

Mardi 11 mai 2004

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.
L'Assemblée convient à l'unanimité de former un seul groupe du Comité des subsides qui se réunira dans la salle 255 afin d'examiner le budget du ministère des Transports et des Services gouvernementaux, pendant qu'elle siège.
L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés pendant la séance du groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 255.
La séance est levée à 17 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.
Le président,
George Hickes